

PARC EOLIEN DU FOND DU MOULIN
 COMMUNES DE CAULIERES, MEIGNEUX, SAINTE SEGREE
 ET D'EPLESSIER
 DEPARTEMENT DE LA SOMME



©MO architectes. Mission strictement limitée à l'édition des plans de permis de construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

MAITRISE D'ŒUVRE
MO ARCHITECTES

MAITRISE D'OUVRAGE
FOND DU MOULIN S.A.S



24, RUE DE STALINGRAD - 93310 LE PRE SAINT-GERVAIS
 T: 01 48 96 99 56 - F: 01 48 96 99 57
 atelier.moarchitectes@gmail.com

4, AVENUE LAURENT CELY - ASNIERES-SUR-SEINE
 T: 03 44 57 98 33
 info@ventsdunord.fr

DOSSIER ADMINISTRATIF- ANNEXE 3

Date :22/03/2021 Indice : **D**



NOMENCLATURE

AR-01	DAE-01:	SITUATION
AR-02	DAE-02:	PLAN GENERAL
AR-03	DAE-03:	CARTE 1:50000
AR-04	DAE-04:	PLAN D'ENSEMBLE N°1 DU PARC EOLIEN
AR-05	DAE-05:	PLAN D'ENSEMBLE N°2 DU PARC EOLIEN
AR-06	DAE-06:	PLAN D'ENSEMBLE N°3 DU PARC EOLIEN
AR-07	DAE-08:	PLAN N°1 DU PARC EOLIEN
AR-08	DAE-09:	PLAN N°2 DU PARC EOLIEN
AR-09	DAE-10:	PLAN N°3 DU PARC EOLIEN
AR-10	DAE-11:	PLAN N°4 DU PARC EOLIEN
AR-11	DAE-13:	PLAN N°5 - POSTE DE LIVRAISON 1
AR-12	DAE-14:	PLAN N°6 - POSTE DE LIVRAISON 2

SOMMAIRE

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande du dossier administratif. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du dossier administratif. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases de travaux.

DOSSIER ADMINISTRATIF
ANNEXE 3
**PARC EOLIEN DU
FOND DU MOULIN**

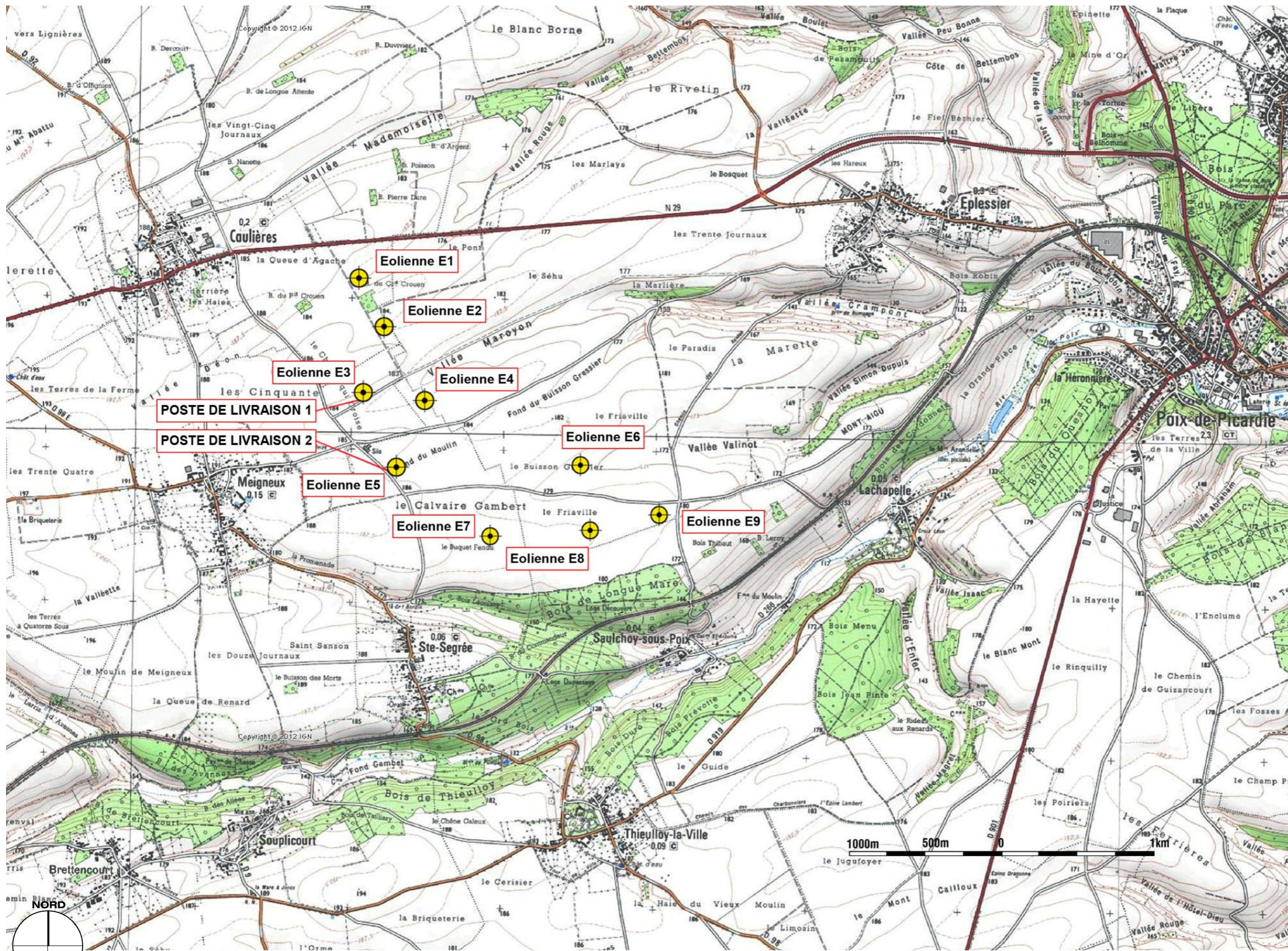
COMMUNES DE
CAULIÈRES, MEIGNEUX,
SAINTE SEGRIE ET
EPLESSIER






FOND DU MOULIN SAS

**PLAN DE
SITUATION**

Source scan 25 IGN



-  Eolienne
-  Limite de Commune
-  Poste de Livraison

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

DAE-01

AR-01

A3-Echelle : 1 : 25 000

Date : 22/03/2021 Indice : **D**

**DOSSIER ADMINISTRATIF
ANNEXE 3
PARC EOLIEN DU
FOND DU MOULIN**

COMMUNES DE
CAULIERES, MEIGNEUX,
SAINTE SEGREE ET
EPLESSIER



**PLAN GENERAL
FOND DU MOULIN SAS**



Légende:

- Eolienne accordée
- Route
- Chemin existant à renforcer
- Chemin à créer
- Parcelle d'assiette
- Parcelle surplombée
- Aire de grutage
- Pan coupé ou chemin provisoir
- Ligne EDF aérienne
- Limite de commune
- Réseau électrique enterré "à titre indicatif"
- Boisements
- Arbres
- Cours d'eau
- Périmètre de 600m (1/10e du rayon d'affichage d'enquête publique)
- Distance voies circulées
- Distance habitations

MAITRISE D'ŒUVRE

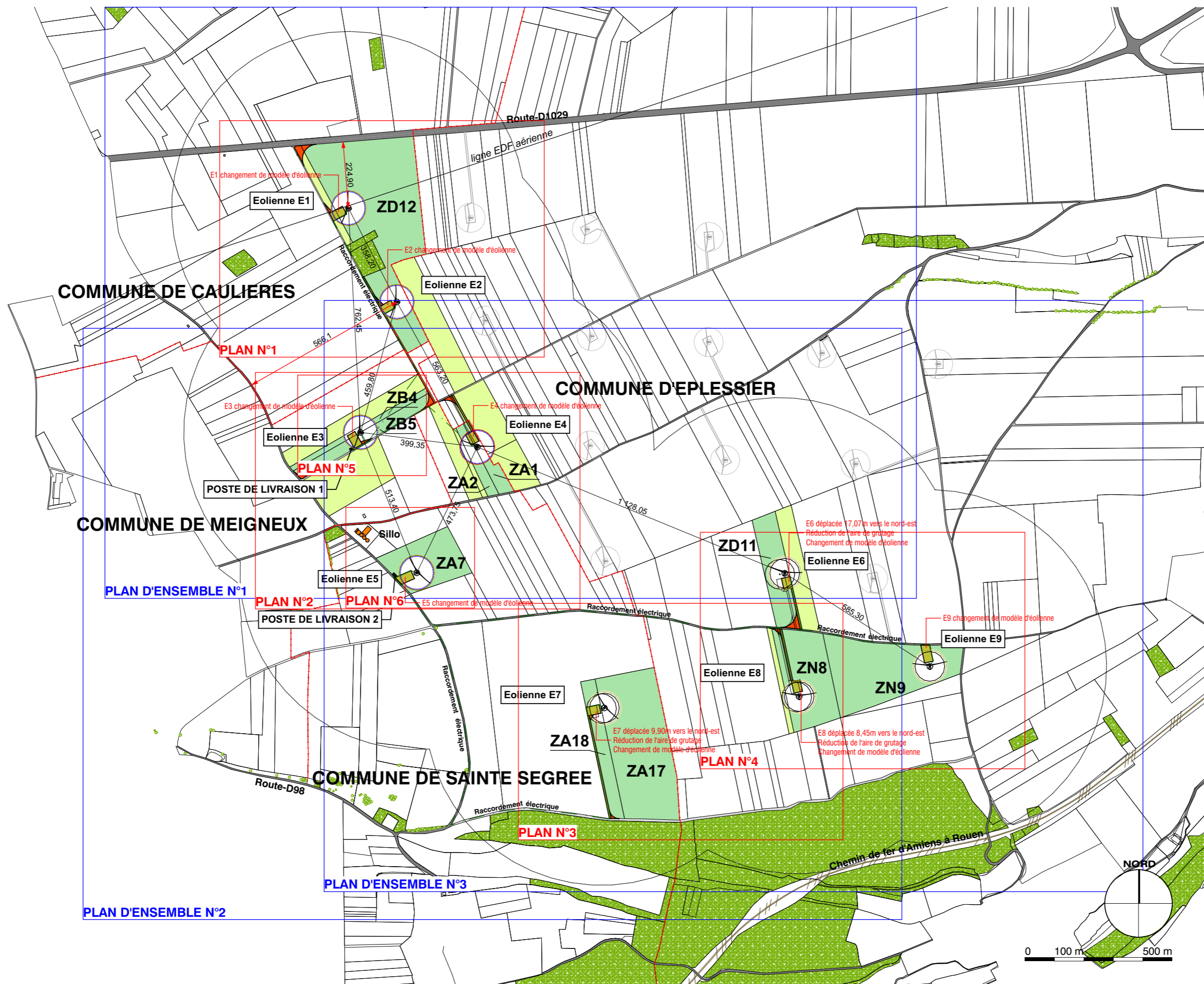
MO ARCHITECTES

DAE-02

AR-02

A3-Echelle : 1:12500

Date : 22/03/2021 Indice : **D**



**DOSSIER ADMINISTRATIF
ANNEXE 3
PARC EOLIEN DU
FOND DU MOULIN**





COMMUNES DE
CAULIERES, MEIGNEUX,
SAINTE SEGREE ET
EPLESSIER



FOND DU MOULIN SAS

CARTE 1:50000

Source scan 25 IGN

-  Eolienne
-  Limite de Commune
-  Poste de Livraison
-  Rayon d'affichage 6km

MAITRISE D'ŒUVRE

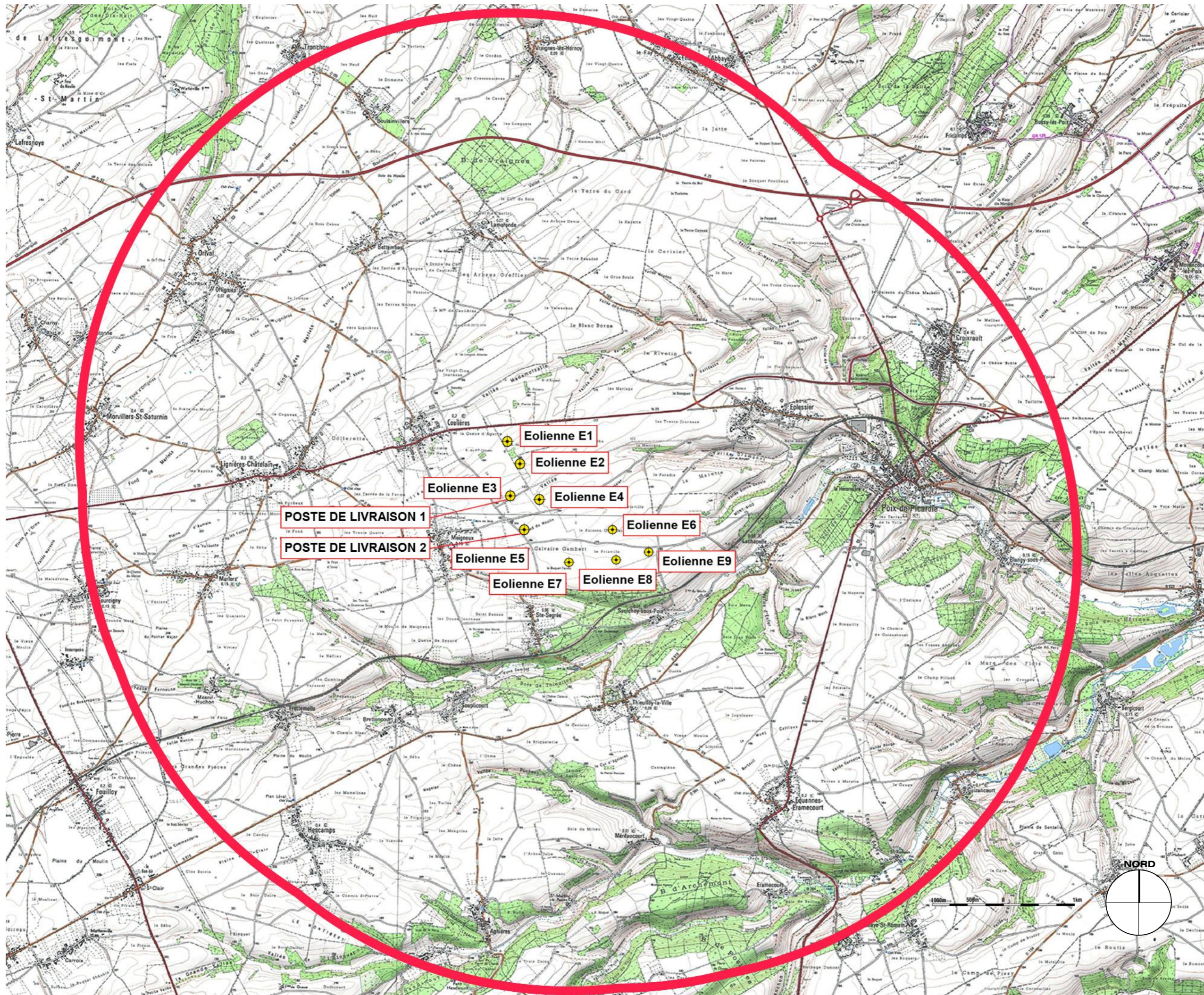
MO ARCHITECTES

DAE-03

AR-03

A3-Echelle : 1: 50000

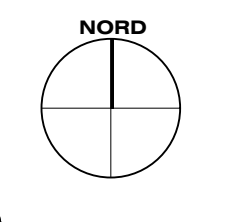
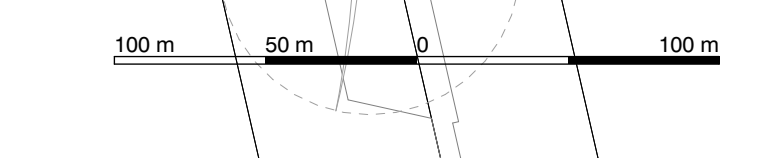
Date : 22/03/2021 Indice : **D**



PLAN D'ENSEMBLE N°1 DU PARC EOLIEN



- Légende:**
- Eolienne actuelle
 - Ferme éolienne
 - Bâtiments
 - Route
 - Chemin existant à réviser
 - Chemin à créer
 - Aire de stockage
 - Aire de grutage
 - Plan coupé ou chemin provisoire
 - Ligne EDF aérienne
 - Limite de commune
 - Région agricole en zone "à titre agricole"
 - Boculiers
 - Mares ou autres zones humides
 - Clairière
 - Pentes de 600m (1/100 de pente) d'altitude (cote) au-dessus de 600m
 - Distance mesurée circulaire
 - Distance linéaire



© MO ARCHITECTES. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite.



PLAN D'ENSEMBLE N°2 DU PARC EOLIEN



Légende:

- Eolienne accrétée
- Terre agricole
- Bâtiments
- Roads
- Chemin existant à réviser
- Chemin à créer
- Site d'entretien
- Aire de grutage
- Plan coupé ou chemin provisoire
- Ligne EDF aérienne
- Limite de commune
- Relevé topographique existant "à titre indicatif"
- Relevés
- Haies ou autres limites
- Claire filée
- Pentes de 600m (1/100 de pente d'arrivage d'urgence) jusqu'à 60
- Distance avec obstacles
- Accès voirie de chemin de fer dans le périmètre de 600m

MATRISE D'USAGES
MO ARCHITECTES
DAE-05
AR-05
A0-Echelle : 1:2500
Date : 22/03/2021



© MO ARCHITECTES. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite.

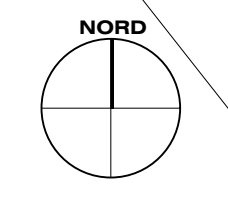
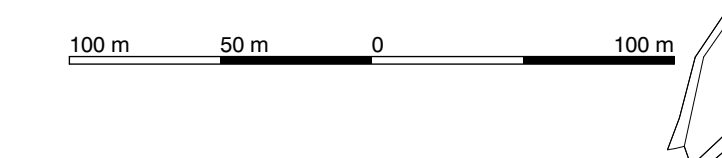
PLAN D'ENSEMBLE N°3 DU PARC EOLIEN



Légende:

- Eolienne accotée
- Terre agricole
- BOZ habitations
- Road
- Chemin existant à réviser
- Chemin à créer
- BOZ forêts
- Aire de grutage
- Plan coupé ou chemin provisoire
- Ligne EDF aérienne
- Limite de commune
- Relevé topographique existant "à titre indicatif"
- BOZ forêts
- BOZ autres zones
- Clairière
- Parcelles de 600m² (1/100 de plan) d'alignement d'arbres
- BOZ habitations
- BOZ habitations
- BOZ habitations


MO ARCHITECTES
DAE-06
AR-06
A0-Echelle : 1:2500
Date : 22/03/2021



MO ARCHITECTES - 10 rue de la République - 41000 Blois - France - Tél : 02 54 41 11 11 - Email : contact@mo-architectes.fr



- Légende:**
- Éolienne accolée
 - Terrain agricole
 - Bâtiment
 - Route
 - Chemin existant à rectifier
 - Chemin à créer
 - Aire de groupage
 - Aire de crantage
 - Perimètre de clôture provisoire
 - Ligne EDF aérienne
 - Ligne de clôture
 - Clôture d'acier
 - Clôture d'acier
 - Réseaux électriques existants à être révisés
 - Périmètre de 25m autour de l'éolienne
 - Périmètre de 50m autour de l'éolienne
- Assurez-vous de respecter les abords de l'installation projetée.



© MO ARCHITECTES. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite des auteurs est formellement interdite.



© MO ARCHITECTES - Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite.



- Légende:
- Zone d'accès existante
 - Terrain existant
 - Rd existant
 - Route
 - Chemin existant à réhabiliter
 - Chemin à créer
 - Aire de groupage
 - Réseau d'égout existant
 - Réseau d'égout à créer
 - Périphérie de 20m autour des constructions
 - Périphérie de 50m autour des constructions
 - Périphérie de 100m autour des constructions
- Aucun écart ne sera toléré les plans de construction proposés.



© MO ARCHITECTES - Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite.



PLAN N°6 - POSTE DE LIVRAISON 2



Légende:

- Allée d'accès
- Terrain agricole
- SSI (Tracé)
- Route
- Chemin existant à l'extérieur
- Chemin à créer
- Aire de groupage
- Parcours de chemin provisoire
- Ligne 60 kV aérienne
- Ligne de continuité
- Clous d'acier
- Réseau électrique existant à l'intérieur
- Périmètre de 25m autour de l'installation

MATRISE D'USURE

MO ARCHITECTES

DAE-12

AR-12

A0-Echelle : 1:200

Date : 22/03/2021

